



collège  
Jacques Prévert  
académie  
Rennes  
Éducation  
nationale



Romillé, le 17 mai 2019

Madame, Monsieur,

Nous allons accueillir votre enfant en classe de 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine,

**Lundi 2 septembre 2019 à 8h30.**

Afin de compléter cette journée de rentrée, un séjour de deux jours à Trémelin sera mis en place pour chaque classe à la fin du mois de septembre.

Durant ces deux jours, les équipes enseignantes accompagneront les élèves et mettront en place un certain nombre d'activités destinées à permettre à chacun de s'approprier les règles de vie en groupe et au collège.

Ce sera aussi l'occasion pour chacun des élèves d'apprendre à mieux connaître ses camarades et les adultes en vivant deux jours pleins avec eux lors d'activités différentes.

Un test anti panique sera nécessaire pour participer à l'activité kayak et je vous remercie d'organiser, si vous ne l'avez déjà, le passage de ce test à la piscine au plus vite afin de pouvoir le fournir dès la rentrée.

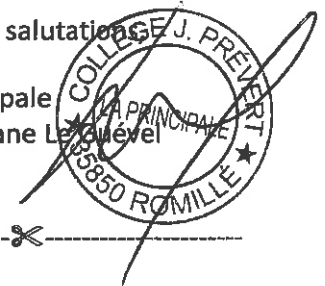
Le séjour sera facturé 65 euros aux familles.

En cas de difficulté de paiement vous pourrez contacter le secrétaire de gestion qui vous indiquera les mesures d'aide possibles car il nous semble vraiment important que chaque élève puisse être présent.

Je vous remercie de rendre le coupon joint, accompagné du paiement et du test anti-panique le jour de la rentrée.

Sincères salutations,

La principale  
Maryvonne Le Guével



Madame, Monsieur .....

parent de ..... classe de .....

Autorise la participation de son enfant au séjour de Trémelin.

N'autorise pas la participation de son enfant au séjour de Trémelin.